



## INFORMATION CONCERNANT LE REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES

Les données personnelles recueillies sur le site de réservation [www.gpso-tennis.fr](http://www.gpso-tennis.fr) dans le cadre de la création d'un compte GPSO Tennis ont pour seule finalité de vérifier les informations pour valider le compte utilisateur et permettre l'accès aux réservations des courts en ligne.

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'Informatique et aux Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général pour la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 notamment les articles 15, 16,17 et 18, en vigueur depuis le 25 mai 2018, l'utilisateur de ce service dispose d'un droit d'accès aux données le concernant, un droit de rectification, un droit à l'effacement et un droit à la limitation du traitement.

Pour exercer vos droits relatifs au RGPD, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données Personnelles :

- par courrier à l'adresse : [rgpd@seineouest.fr](mailto:rgpd@seineouest.fr)
- ou par voie postale : Grand Paris Seine Ouest, Délégué à la Protection des Données Personnelles, 9 route de Vaugirard CS 9008 - 92197 MEUDON CEDEX

Les données transmises lors de votre inscription sont conservées durant 3 années à compter de la date de création du compte.

Les documents justificatifs transmis à la création d'un compte utilisateur et à la réactualisation des données sont, quant à eux, automatiquement supprimés, et ce, dès la validation du compte utilisateur par l'administrateur du site.

A la date anniversaire de l'inscription, l'utilisateur recevra un courriel lui indiquant qu'il doit réactualiser ses données pour effectuer de nouveau des réservations.

Passé le délai de 3 mois, si le compte n'a pas été actualisé, celui-ci sera automatiquement supprimé.

V30.01.2024